

Paris, le 7 décembre 2021

M. le Président,

C'est donc le dernier Comité technique Local de l'année 2021 et même si l'année n'est pas totalement terminée, nous allons dans ces propos liminaires essayer de faire un bilan de cette année singulière à plus d'un titre.

L'année 2021 aura de nouveau été marquée par la pandémie et sans être excessivement pessimistes, il est fort probable que nous soyons toujours amené.es à devoir composer avec la présence du virus de la Covid 19 (et de ses variants) dans les années à venir. Comment pourrait-il en effet en être autrement quand 75 % des vaccinations ont eu lieu dans seulement 10 pays ? Comment pourrait-il en être autrement quand seuls 2,5 % sur les 6,5 milliards de doses injectées l'ont été en Afrique ? Face au nouveau variant Omicron comme face à tous ceux qui suivront, la solution ne réside pas dans la fermeture des frontières qui n'est qu'un futile écran de fumée politique qui n'a pas le moindre fondement scientifique. Non la solution pour enrayer définitivement la Covid exigerait notamment de permettre véritablement à toutes et tous d'accéder à la vaccination (ainsi qu'aux traitements curatifs dès lors qu'ils seront développés). Pour cela, il faudrait obtenir la levée des brevets et de la propriété intellectuelle sur les vaccins, tests et traitements plutôt que d'enrichir les laboratoires dont certains sont installés dans des paradis fiscaux. C'est notamment le cas de Moderna qui a son siège social dans l'état du Delaware aux États-Unis.

Malgré la crise sanitaire, 2021 sera un millésime exceptionnel économiquement pour une minorité. Pas dans les châteaux bordelais qui ont subi cette année gel et pluies mais dans certaines entreprises françaises, qui vont faire des profits records tout en refusant encore et toujours d'augmenter les salaires et ainsi améliorer le pouvoir d'achat de leurs employé.es.

Si on ajoute dans cette quête de profits indécentes, la poursuite de licenciements et des fermetures d'entreprises au nom d'une quête à toujours plus effrénée de rentabilité, on comprend que les inégalités ne peuvent que continuer de se creuser.

Mais la priorité de ce gouvernement n'est manifestement pas de permettre au plus grand nombre de vivre dignement puisqu'il a fait le choix de paupériser les plus fragiles (les chômeurs et chômeuses notamment) avec la contre-réforme de l'assurance chômage plutôt que de traquer réellement et efficacement les fraudeurs et évadés fiscaux.

L'année 2021 aura aussi été pour notre administration une année de destruction

exceptionnelle : déploiement sur l'ensemble du territoire du NRP avec des centaines et centaines de fermetures de nos structures pérennes ; des fusions, réorganisations à la pelle ; des délocalisations. Sans oublier, la mise en place de nouvelles réformes qui vont impacter nos missions comme le recouvrement forcé, la destruction des missions domaniales ou informatiques... Bref rien ne nous a été épargné et rien ne nous sera épargné par ce gouvernement qui veut déstructurer et détruire notre administration ainsi que notre service public de proximité.

Concernant la DRFIP 75, l'année 2021 aura été aussi marquante à plus d'un titre. Cette année encore, la direction parisienne, a continué sans le moindre état d'âme, à pratiquer une rétention d'informations «jusque boutisse» destinée à s'affranchir des obstacles susceptibles d'entraver la mise en place de la destruction de son réseau de proximité.

Les conséquences désastreuses en termes d'exercice des missions et de conditions de travail pour les agentes et les agents ne semblent pas avoir la moindre importance à ses yeux pas plus que les conséquences désastreuses pour les usagers. Non l'important pour la DRFIP semble d'avoir voulu apparaître sans aucun comme doute le « meilleur élève » de la DGFIP. Le traitement des caisses résiduelles que nous aborderons plus loin nous en fournira d'ailleurs une nouvelle illustration.

Peut-être que ce dernier CTL de l'année, permettra à la direction d'apporter enfin des réponses et à prendre en considération les inquiétudes des agentes et agents concernant leur devenir professionnel et personnel :

- Quelles missions des SIE de Paris seront délocalisées en 2023 à Vierzon et Fécamp ?
- Sur les 192 nouvelles suppressions d'emplois au 01/09/2022, 64 le sont au titre des délocalisations. Pouvez-vous nous dire quelles missions et quels emplois précisément (services et missions) sont concernés ?
- Que deviendront les collègues dont les missions seront délocalisées ?

L'année 2021 aura été aussi une nouvelle année de mobilisations, de résistances à tous vos projets destructeurs. C'est ainsi que les agentes et agents des Finances Publiques de Paris se sont mobilisé.es contre les suppressions d'emplois, le NRP, pour la défense des services publics et du pouvoir d'achat. C'est ainsi qu'ils et qu'elles se sont mobilisé.es pour l'égalité entre les femmes et hommes ; contre les violences sexistes et sexuelles et pour plus de justice fiscale et sociale. Pour l'année 2022, ces mobilisations, ces résistances se poursuivront et nous l'espérons prendrons toujours plus d'ampleur

### **Concernant l'ordre du jour de ce Comité Technique Local (CTL) :**

Avant de développer chacun des points à l'ordre du jour, nous voulions tout de même indiquer que les documents communiqués sont d'une extrême pauvreté, certains sont même incompréhensibles Sans doute, cela traduit-il votre conception du « dialogue social ».

### **Sur le projet d'aménagement de l'accueil de Grandes Carrières :**

Une fois encore vous refusez de convoquer les représentantes et représentants du CHSCT en tant qu'acteurs – alors que l'un des points à l'ordre du jour de ce Comité Technique Local concerne un projet d'aménagement et donc la sécurité et les conditions

de travail des collègues. Vous continuez donc à ne pas entendre nos demandes répétées d'y associer les membres du CHSCT et de tirer profit de leur expertise!

Concernant «la communication » autour du projet vous écrivez donc que les agentes et les agents des SIP du 18e ont été destinataires des plans de réaménagements et que ces dernières et derniers n'ont pas formulé de remarques. Pour une fois, pas de logorrhée fumeuse de votre part pour tenter de jouer les illusionnistes en évoquant une pseudo-consultation. Car il n'y en a pas eu. Pas d'étonnement donc que les agentes et agents du 18e n'aient pas formulé de remarques particulières. De toute façon comment aurait-il pu en être autrement quand la majorité d'entre elles et d'entre eux ont eu le sentiment que tout était définitivement bouclé une fois les plans transmis et qu'à aucun moment leur avis n'aurait été pris en considération.

Sur l'aménagement en tant que tel, vous semblez donc avoir enfin l'ambition qu'aucun.e usager.e n'ait à attendre à l'extérieur (sans doute pour éviter des problèmes avec la copropriété) et vous agrandissez en conséquence au maximum la zone accueil? Avons-nous toutefois l'assurance que les contraintes sanitaires n'annihileront pas cette ambition aussi louable que nouvelle? Allons-nous véritablement pouvoir passer d'accueils restreints, au compte-goutte comme cela est actuellement le cas sur le site de Boucry, à un accueil où toutes et tous les usager.es seront reçu.es à l'intérieur de la vaste zone d'accueil ?

Afin de fluidifier cet accueil, vous installez 10 postes « libre service » comme si l'ensemble des usager.es était réellement en capacité de les utiliser sans-difficulté et en totale autonomie. Ce choix, procède à nos yeux, d'une bien mauvaise connaissance des usager.es du 18e arrondissement. Face à cette problématique vous indiquez qu'il y aura miraculeusement des «voltigeurs ». Qui assurera cette mission de voltigeuses et de voltigeurs car vous n'êtes pas sans savoir que les agentes et agents des SIP du 18e ne sont déjà pas assez nombreuses et nombreux aujourd'hui et au vu des suppressions d'emplois annoncées, cela ne risque pas de s'améliorer.

Vous nous précisez dans les documents fournis dans le cadre du déménagement du Sip Boucry sur Grandes Carrières que l'organisation et le fonctionnement de l'accueil seront traités lors d'un futur CTL au printemps prochain. Or ce sont justement ces questions qui se posent aujourd'hui et inquiètent les collègues dès à présent. Comment envisagez-vous cet accueil ? Les agents.es attendent de savoir où en est votre réflexion.

### **Concernant l'évolution du dispositif des caisses résiduelles au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :**

Nous tenions avant tout à souligner avant toute chose, l'audace (ou le mépris) dont il aura été nécessaire de faire preuve pour oser présenter de tels documents aux élu.es de cette instance. Leur lecture ne permet même pas de savoir avec certitude ce que vous faites entrer dans le périmètre de l'appellation « caisses résiduelles ». Les notes qui se veulent explicatives ne commentent par ailleurs pas véritablement les données statistiques communiquées.

En revanche, ce que nous avons compris c'est que vous accélérez la fin du numéraire sur Paris et que vous devancez même les objectifs fixés par la Direction générale via une

note datée du 1<sup>er</sup> décembre concernant ces mêmes caisses résiduelles.

Si nous avons bien compris vos projets, vous décidez donc de fermer la caisse résiduelle du 15<sup>e</sup> arrondissement alors que c'est la caisse qui aujourd'hui est la plus importante en termes d'opérations et de sommes encaissées. Les usagers de l'arrondissement le plus peuplé de Paris, auront donc comme choix d'aller chez les buralistes ou de faire plus de 30 minutes de transports pour aller soit à Réaumur soit à Paganini. C'est sans doute votre conception d'un réseau qui se prétend honteusement « de proximité » Par ailleurs, avec votre projet, il n'y aura plus aucune caisse résiduelle sur la rive gauche de Paris.

Concernant Paganini que vous maintenez, certaines questions continuent de se poser. En effet, ce n'est pas la caisse qui reçoit à ce jour le plus de paiements mais c'est l'un des sites de Paris qui accueille déjà le plus de monde. Et cela ne va pas s'arranger avec l'arrivée dans les années qui viennent des services actuellement implantés dans les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements

Pour Solidaires Finances Publiques, fermer les caisses résiduelles va à l'encontre de l'intérêt des usagers en particulier les plus fragilisés (interdits et exclusions bancaires, personnes âgées...) et donc à l'encontre du service public. Ce dernier a vocation à répondre à l'ensemble des besoins de la population et dès lors que ce n'est plus le cas, il y a rupture de l'égalité de traitement dont le service public est le garant.

### **Concernant le renouvellement des conventions CSP à distance de la DRFIP Paris vers la Lozère et le Loiret :**

Ces conventions sont déjà anciennes et ont manifestement la force des mauvaises habitudes dont on ne saurait se départir. Pour la direction parisienne, au vu des documents fournis, ces points à l'ordre du jour semblent n'être qu'une formalité. Pour Solidaires Finances Publiques, ces conventions participent depuis un certain nombre d'années d'une attaque continue de la mission de contrôle fiscal quant à ses structures, son maillage, sa philosophie même. Face aux manques de moyens essentiellement humains, la seule réponse de la Direction générale est de créer des échappatoires comme le CSP à distance pour essayer de préserver ce qui peut l'être. Certes, ces conventions permettent de maintenir un certain nombre d'emplois et de missions dans le Loiret et en Lozère après les avoir toutefois déracinés de leur aire d'implantation et d'évolution naturelle . Mais jusqu'à quand ? Désormais la création des pôles nationaux ne sonne-t-elle pas le glas de tels transferts ? Pour autant, Solidaires Finances Publiques constate une fois de plus que tous les moyens sont bons pour continuer à affaiblir l'échelon départemental, ne laisser que le minimum de missions dans ce cadre.

Par ailleurs, quand nous lisons attentivement les conventions, il est prévu une évaluation commune. Où est donc l'évaluation de la DRFIP 75 ? Cela veut-il dire que la DRFIP 75 n'a pas de bilan positif (puisque tous vos bilans le sont) à nous présenter ?

Nous restons fermement opposés à ces conventions qui participent de la dématérialisation et de la distanciation accrue avec les contribuables.

Si vous considérez que l'on peut tout faire de n'importe où, Solidaires Finances Publiques revendique le droit de tout faire au plus proche des usager.es afin d'assurer un

vrai service public de proximité avec des agentes et agents physiquement et techniquement présents auprès des populations.

### **Concernant l'aménagement des horaires d'ouverture au public en fin d'année dans les SDE parisiens**

Le peu de considération et de poids que vous semblez accorder à cette instance trouve une nouvelle incarnation avec les documents que vous nous transmettez pour ce dernier sujet à l'ordre du jour. Aucune information ou presque sur le bilan de l'activité, sur la charge de travail et les difficultés. Rien sur le montant des CIP sur Paris, sur l'objectif fixé par la DG ? ... Tout est officiellement sous contrôle et fermer totalement l'accueil au public la dernière semaine de l'année ne semble même plus nécessiter d'explications ou de justifications alors même que la mesure avait initialement été envisagée pour gérer une situation de crise exceptionnelle. Face à des difficultés qui deviennent structurelles en SDE, la DG préfère plutôt que de changer de cap, pérenniser les mauvaises habitudes de fermetures des services qui résonnent pourtant comme la démonstration du constat que nous dressons depuis bien longtemps. Seuls des moyens humains supplémentaires peuvent désormais nous permettre d'assurer véritablement et durablement des missions qui ne peuvent aujourd'hui plus l'être dans des conditions raisonnables. Mais visiblement cette fermeture ne pose pas de problèmes ni pour les usagers ni pour les agentes et agents...elle est belle la vie à la DRFIP.

Les élu·e·s et expert·e·s de Solidaires Finances Publiques interviendront plus précisément tout au long de ce CTL.